



**LA ROCADE**

**NORD OUEST DE BOURGES**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU CHER**



---

## LA ROCADE NORD OUEST DE BOURGES

---

### L'ORIGINE DU PROJET

À l'origine, ce projet était inscrit au contrat de plan État-région 2000/2006. La maîtrise d'ouvrage était portée par l'État, la DDE du Cher assurant la maîtrise d'œuvre.

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a entraîné le déclassement de la RN76 et le transfert de la maîtrise d'ouvrage du projet de rocade nord-ouest au Conseil général du Cher.

### LES OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT

Le projet de rocade nord-ouest de Bourges s'inscrit dans l'opération de bouclage du contournement de Bourges. Il s'agit du dernier tronçon à réaliser après la rocade nord-est, mise en service en juin 2015. Il permettra de relier la RD2076, à l'ouest, et la rocade nord-est de Bourges à son intersection avec la RD940.

Ce projet est destiné à détourner le trafic des véhicules légers et des poids lourds en particulier des agglomérations urbaines de Saint-Doulchard et Bourges-Asnières.

Aujourd'hui, ce trafic emprunte :

- soit la rocade sud (RN142),
- soit le centre ville d'Asnières et la route des Racines,
- soit un itinéraire passant par l'avenue de la Prospective et la rue de Malitorne (RD260), puis la route d'Orléans (RD2076).

### PRESENTATION GENERALE DE L'AMENAGEMENT

- ✓ **Longueur totale** : 7,7 km environ.
- ✓ **Ouvrages d'art** :
  - passage supérieur «Le Vernay – La Perlotte» ;
  - passage supérieur «Bois Ronds» ;
  - passage supérieur «Bois de Contremoret» ;
  - passage inférieur «C.E.T.» qui permettra également le passage des poids lourds nécessaires au suivi post-exploitation du centre d'enfouissement technique ;
  - ouvrage hydraulique du ru de l'Epinière (bras droit) ;
  - ouvrage hydraulique du ru de l'Epinière (bras gauche) ;
  - ouvrage hydraulique de l'Auraine ;
  - ouvrage hydraulique du Moulon.





✓ **Échanges :**

- avec la RD2076 et la RD104 par l'intermédiaire d'un carrefour giratoire mis en circulation par anticipation en juillet 2017 ;
- avec la RD944 par l'intermédiaire d'un carrefour giratoire à créer ;
- avec la RD58 et une voie de desserte au hameau de Jou par l'intermédiaire d'un carrefour giratoire à créer ;
- avec la RD940, la rocade nord-est de Bourges et une voie de desserte à Asnières-les-Bourges, par l'intermédiaire du carrefour giratoire d'extrémité de la rocade nord-est.

Ce projet comprend la mise à 2x2 voies de la section située entre la RD58 (route de Vasselay) et la RD940 (route d'Aubigny). Les autres sections sont à 2x1 voie.

Toutefois, le projet est conçu pour pouvoir être porté, à terme, à 2x2 voies.

#### **ESTIMATION DU COUT DU PROJET ET FINANCEMENT**

Le montant du projet décrit ci-dessus (une seule section à 2x2 voies) a été estimé en 2014 à 30 M€ HT, soit 36 M € TTC, hors actualisation.

Cette opération est prise en compte dans le contrat de plan État-Région 2015-2020, avec un financement partagé entre l'État, le Département et la Communauté d'agglomération Bourges Plus.

La première phase de financement porte sur un montant de 17,5 M€ HT, soit 21 M € TTC :

- 7 M€ État,
- 7 M€ Département (plus TVA de 3,5 M €),
- 3,5 M€ Bourges Plus.

La seconde phase de financement, non encore arrêtée, portera sur 15 M€ TTC auxquels s'ajouteront le coût des mesures imposées par l'autorisation environnementale délivrée fin 2019 ainsi que l'actualisation des prix.

#### **ETAT D'AVANCEMENT**

✓ **Déclaration d'utilité publique :**

Le projet a été déclaré d'utilité publique en juillet 2007 (déclaration commune pour la rocade nord-ouest et la rocade nord-est de Bourges).

La DUP a été prorogée pour cinq ans en 2012.

Elle a de nouveau été prorogée en 2017 pour trois ans par décret en Conseil d'État, jusqu'au 26 juillet 2020.





✓ **Acquisitions foncières :**

Par l'intermédiaire de la SAFER, le Département s'était rendu acquéreur il y a quelques années de réserves foncières de 101 hectares de terres agricoles pour faciliter les échanges ultérieurs de terrains.

✓ **Travaux préalables :**

Du fait de l'insécurité constatée au carrefour RD2076/RD104, le dispositif de raccordement de la rocade nord-ouest à la RD2076 a fait l'objet d'une réalisation anticipée de novembre 2016 à juillet 2017.

Des travaux préparatoires ont également été réalisés : archéologie, déplacements de réseaux, voies d'accès, rétablissement de drainages.

✓ **Autorisation environnementale :**

Le durcissement de la réglementation en matière d'environnement a retardé de plusieurs années l'entrée en chantier du projet, riche en biodiversité dans sa partie est. De nouvelles études ont dû être réalisées et soumises à enquête publique. Elles ont débouché sur une autorisation environnementale délivrée le 18 décembre 2019.

✓ **Programme de travaux :**

Dans le cadre du financement actuellement en place, l'ordonnancement des travaux est le suivant :

- deux passages supérieurs à l'ouest du projet,
- carrefour giratoire de la RD944,
- terrassements assainissement, chaussées entre la RD2076 et la RD944,
- carrefour giratoire de la RD58,
- terrassements, assainissement, chaussées entre la RD944 et la RD58.

Les études sont en cours pour la partie Est du projet, pour laquelle le financement n'a pas encore été arrêté, et qui comprend quelques difficultés techniques et des enjeux environnementaux forts.





---

## LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX

---

Après l'obtention de l'autorisation environnementale le 18 décembre 2019, les travaux de la rocade nord-ouest de Bourges peuvent démarrer.

### CONSTRUCTIONS D'OUVRAGES

Les travaux ont commencé à l'ouest de projet par la construction de deux passages supérieurs qui rétabliront deux chemins ruraux au-dessus de la rocade, l'un sur la commune de Saint-Doulchard, l'autre sur celle de Vasselay.

Ces ouvrages sont conçus pour une route à 2x2 voies à terme. Ils dégageront un tirant d'air de 5,20 mètres.

Les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises Eurovia Béton / Eurovia Centre Loire pour un montant de **2 636 000 € TTC**. Ils dureront une année.

### REALISATION D'UN GIRATOIRE

Par ailleurs, l'entreprise Colas Centre Ouest entame la réalisation d'un carrefour giratoire qui raccordera la rocade à la RD944, route d'Orléans, sur la commune de Saint-Doulchard.

Le diamètre extérieur de cet aménagement d'un montant de **764 000 € TTC** sera de 60 mètres.

Les travaux d'une durée de trois mois entraîneront des limitations de vitesse et des alternats de circulation.

### DEUX FOUILLES D'ARCHEOLOGIE

Enfin, Bourges Plus et l'INRAP démarrent deux fouilles d'archéologie préventive au lieu-dit Pré des Fosses sur la commune de Saint-Doulchard.

Ces fouilles, d'un montant de **480 000 € TTC** concernent une occupation médiévale des IXème et Xème siècles, ainsi qu'un gisement de l'âge du Bronze ; elles dureront jusqu'à l'automne.

Un autre marché public est en cours de préparation pour les terrassements, l'assainissement et les chaussées du tronçon situé entre la RD2076, route de Vierzon, et la RD944, afin de le mettre en service en 2021.





[https://twitter.com/cg\\_18](https://twitter.com/cg_18)

<https://www.facebook.com/conseilgeneral18>

[http://www.dailymotion.com/cg\\_18](http://www.dailymotion.com/cg_18)



**CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER**

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322  
18023 BOURGES CEDEX

**Presse** : Sandrine Pain 02 48 27 81 96



- 6 -

DOSSIER de PRESSE

*Lancement des travaux - Jeudi 25 juin 2020*